



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section de Loire-Atlantique

Assemblée Générale du 24 mars 2022

Elle s'est tenue cette année au lycée Nicolas Appert d'Orvault en présence de 26 adhérents auxquels il faut rattacher 17 procurations. En outre, 7 sympathisants s'étaient joints à l'assemblée. Les rapports présentés portaient sur l'**année civile 2021**.



Rapport moral

La crise sanitaire **COVID** nous a encore fortement perturbés quasiment toute l'année 2021, et comme beaucoup d'associations, il a fallu nous restreindre, en remplaçant les réunions traditionnelles par des rencontres en visio-conférence, dont nous devenons de vrais spécialistes, et en limitant nos rencontres et sorties dites

« en présentiel ». Obligation également de reporter en fin d'année notre Assemblée générale ainsi que la cérémonie de remise des décorations. Néanmoins cette période compliquée ne nous a pas empêchés de travailler et de faire vivre l'Amopa 44. **Ceci grâce au Comité**, qui a toujours poursuivi ses rencontres, même en visio, **et au bureau**, dont les membres n'ont jamais cessé leur activité.

À noter également la participation du président à l'AG nationale de l'Amopa en juin à Paris ainsi qu'au congrès d'Avignon début octobre, enfin la présence de notre ami Daniel Tran, en tant que vice-président national à notre précédente AG de novembre.

Pour mémoire l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques se doit d'agir statutairement dans trois domaines : la **promotion de l'Ordre**, l'**Éducation** avec les établissements scolaires, la **culture et la convivialité** entre ses membres. Nous avons également poursuivi nos efforts de **communication** à l'aide essentiellement du site internet. Enfin comme beaucoup d'associations il nous faut être particulièrement vigilants sur l'état des **adhésions**.

L'Ordre des Palmes Académiques a été créé en 1955 et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques en 1962. L'AMOPA regroupe des personnes titulaires des Palmes Académiques, également des sympathisants, et s'efforce de contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre, à travers notamment la **cérémonie de remise des décorations** qui a pu cette année se tenir in extremis le 7 décembre. Le Préfet, le Recteur, le vice-Président du Conseil départemental, la Directrice Académique sont venus accueillir les 22 récipiendaires, et malgré les conditions inhabituelles, notamment avec les masques, tous ont reçu leur décoration au cours d'une cérémonie très solennelle. Par ailleurs, toujours en raison de la crise du covid, il n'y a pas eu pour nous de cérémonie ni le 8 mai, ni le 14 juillet. Seule celle du 11 novembre s'est tenue dans des conditions normales.

Avec les établissements scolaires, et grâce au soutien de la Direction Académique, les concours ont pu se dérouler - malheureusement avec moins de parti-

cipants (77 copies et 6 établissements). Ainsi et malgré tout, les jeunes ont pu montrer leur savoir-faire dans les domaines de **l'écriture, de la poésie et de la création de nouvelles** ; également leur talent à l'oral pour quelque-uns et en mathématiques pour quelques autres. Point important : ils ont tous pu profiter des beaux prix qu'offre à leur intention la ville de Nantes.

D'autre part, l'AMOPA a poursuivi sa collaboration avec l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) afin de préparer l'édition 2021-2022 du concours bisannuel « **Arts plastiques-arts visuels** ».

Ces partenariats avec l'ANMONM, mais aussi avec *Les Relais de la Mémoire* pour le **concours National de la Résistance et la Déportation**, et l'AFDET (Association pour le Développement de l'Enseignement Technique) permettent à la fois d'élargir l'action de l'association en direction des élèves et de profiter des apports mutuels entre associations.

Comme en 2020, l'objectif de convivialité de l'AMOPA n'a pas pu être poursuivi comme nous l'aurions souhaité au cours de cette année. Le Comité n'a organisé qu'une seule sortie en **forêt du Gâvre** début juillet et en septembre le **voyage en Albanie** déjà reporté en 2020, avec 22 participants. À noter enfin le **déjeuner des Palmes** qui a pu se tenir en décembre avec une quarantaine d'amopaliens à La Gournerie, sans musique et avec gestes barrières, mais surtout sans gâcher le plaisir de nous retrouver. Ce sont de précieuses occasions de découvertes culturelles et de rencontres amicales qui comptent beaucoup dans l'association, comme chacun le sait.

Nos efforts de communication se sont poursuivis en 2021 : à chaque événement de l'association des photos sont prises et un montage est réalisé. Des comptes rendus sont fait également après chaque sortie afin d'enrichir le **site internet** de l'association. Ce site, de plus en plus consulté, est devenu pour notre association un merveilleux outil de communication à la fois pour nos adhérents et pour toutes celles et ceux qui, de l'extérieur cherchent à savoir qui nous sommes et ce que nous faisons.



Je note aussi notre bulletin-papier, outil plus traditionnel, certes, mais également très attendu, dont nous avons pu sortir 3 éditions en 2021. J'ajoute pour mémoire que l'AMOPA nationale a également son site, récemment rénové, et édite sa revue trimestrielle « La revue de l'AMOPA » que nos adhérents connaissent bien.

Enfin, au chapitre des adhésions, nous sommes parvenus en 2021 à maintenir le nombre de cotisants à environ 160, sachant qu'une petite quinzaine d'entre eux ne renouvellent pas leur adhésion ; heureusement que nos activités font venir quelques nouveaux, qui cependant ne restent pas toujours. Or notre vivier principal étant celui des nouveaux promus, on

constate malheureusement la difficulté de les faire adhérer, y compris parmi ceux qui viennent se faire décorer lors de notre cérémonie annuelle.

En conclusion, il reste à dire que tout ce dynamisme est nécessaire, si nous voulons non seulement maintenir, et mieux encore développer l'AMOPA dans le département. Il convient d'être suffisamment convaincants auprès des adhérents et d'attirer de nouveaux titulaires des Palmes, retraités ou actifs, qui soient tentés de nous rejoindre.

Pascal BICHON, président

Rapport d'activités

En l'absence de Catherine Flécher, notre secrétaire, que nous saluons, je vous livre le compte rendu des activités de l'Amopa44 pour l'année 2021.

Si la crise sanitaire a persisté, obligeant le respect du confinement et des gestes barrières, la section départementale de l'Amopa a pu continuer ses activités habituelles et a eu un fonctionnement que l'on peut qualifier de normal.

1 - Les réunions associatives

Bureaux, comités, assemblée générale ont pu se tenir soit en « présentiel » soit grâce au dispositif Zoom. Nous remercions à cet égard pour ses compétences techniques, notre webmestre, Pascal Monsellier, qui a organisé ces visio-conférences. Les bureaux se sont tenus une fois par mois hors vacances d'été en « présentiel » ou en visio-conférence. Les comités consultatifs ont eu lieu les 18 janvier, 22 mars, 10 mai, 22 juin, 14 septembre par Zoom et le 19 octobre au lycée Arago.

L'assemblée générale s'est déroulée le 20 novembre au lycée des Bourdonnières (voir le compte rendu sur le site de l'Amopa). Ainsi les liens associatifs ont pu être maintenus.

Le point fort de l'activité de l'Amopa 44 a été constitué par :

2 - Les concours

79 travaux d'élèves émanant de 8 établissements (1 école, 4 collèges et 3 lycées) ont participé à **Plaisir d'écrire** (expression écrite, poésie, jeune nouvelle) et nous sont parvenus. Le jury a distingué 38 élèves au niveau départemental et 9 copies ont été adressées à Paris au niveau national. Celle d'Alice Bodet élève de CPGE B/L au lycée Blanche de Castille a reçu le **1^{er} prix national** ex-aequo de poésie. Elle a gagné un voyage en Grèce.

Le concours **Plaisir de dire** destiné à favoriser l'expression orale chez les élèves de 3^{ème} a permis de récompenser 3 élèves du collège privé de Sainte Pazanne. Un nouveau concours **Maths au quotidien** pour les élèves des écoles et des collèges a distingué une classe de CP, celle de l'école de Mouzillon, qui a fait un travail prometteur. Chaque élève a reçu un ouvrage.

Malheureusement comme l'an dernier, les conditions sanitaires persistantes ont imposé la suppression de la réunion traditionnelle des prix en mairie de Nantes pour les lauréats départementaux ainsi que la cérémonie en Sorbonne pour les lauréats nationaux.

L'Amopa44 a décidé, la ville de Nantes ayant maintenu les prix décernés aux élèves récompensés, ce dont nous la remercions, que les membres du bureau et du comité se déplaceraient dans les différents établissements pour leur remettre leur prix du 25 mai au 8 juin. Merci à l'inspection académique 44 pour sa présence en la personne de Madame Laboux représentant le Dasen.

Enfin remercions notre vice-présidente Christine Bleunven-Fournier qui a organisé, planifié avec maestria la réalisation de ces différents concours et présidé le jury. La lecture des copies, l'évaluation, la sélection des lauréats, leur classement par le jury représentent de nombreuses heures passées. Cela mérite d'être salué.

Signalons aussi la remise des prix du concours « Arts plastiques-Arts visuels » 2020 qui a eu lieu du 8 au 20 janvier 2021 dans 4 établissements scolaires. Notons enfin la participation de notre président Pascal Bichon à la remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation en préfecture le 2 juillet 2021.

3 - Sortie amicale

La levée des restrictions sanitaires a permis de nous revoir physiquement lors de la sortie en forêt du Gâvre du 1^{er} juillet. 25 amopaliens se sont retrouvés à la Maillardais et ont ensuite investi les tables de pique-nique de la Belle Etoile. Ils ont goûté les joies des retrouvailles et les saveurs du menu concocté par le chef de l'auberge de la Maillardais. La visite de la forêt a été conduite par un technicien forestier, Mr Pierre Wendling qui a su au-delà de l'histoire de la forêt du Gâvre nous faire comprendre les rôles multiples qu'elle remplit aujourd'hui : économique par la production de bois mais aussi social par l'accueil du public scolaire ou adulte. Une bien belle journée qui nous a permis de renouer avec les adhérents.

4 - Le voyage en Albanie

Le voyage en Albanie, du 20 au 29 septembre, a comblé les attentes des 22 participants. Tous ont apprécié la compétence et la gentillesse de Marin leur guide. Ils ont pu aussi constater l'efficacité et la réactivité de la prise en charge de notre amie Thérèse qui a rajouté au programme une connaissance approfondie des infrastructures sanitaires de l'Albanie et la fiabilité du dispositif de rapatriement du voyageur Athéna. Nous souhaitons à Thérèse une bonne poursuite de sa rééducation.

Le compte rendu exhaustif de ce voyage albanais a été fait par Anne-Marie Poulard et fera l'objet d'une diffusion sur le site Internet.



5 - L'assemblée générale

Plusieurs fois reportée, l'assemblée générale s'est finalement tenue le 20 novembre au lycée des Bourdonnières où nous avons été chaleureusement accueillis par Laurent Cadic (proviseur) et Fabienne Doucet (proviseure-adjointe). Signalons la présence de nos partenaires : Yves Lecointe (SMLH 44), Yves Aumon (président ANMONM 44), JP Moreau (AFDET), Daniel Tran (vice-président national de l'AMOPA), Jean-Yves Bernardeau (vice-président AMOPA 85) et de Henri-Marc Papavoine (président AMOPA 49). Je vous invite à vous reporter au compte rendu qui figure au bulletin n°46 de décembre 2021.

Les adhérents ont apprécié particulièrement la conférence de M. Michel Cathala sur l'UE et l'espace Schengen face aux défis migratoires.

6 - La cérémonie de remise des Palmes académiques

Elle s'est tenue au lycée Carcouët, dont nous remercions la direction (Dominique Durand, proviseur) qui a facilité l'organisation. Maintes fois reportée, elle a finalement pu se tenir le 7 décembre dans l'amphithéâtre du lycée en présence du Préfet de Région (Didier Martin), du Recteur



(William Marois), du vice-Président du conseil départemental (Jean Charrier) et la Dasen de Loire-Atlantique (Patricia Galeazzi). 22 récipiendaires ont été honorés. Nous espérons que certains d'entre eux nous rejoindront au sein de l'Amopa.

7 - Le déjeuner des Palmes

Enfin le traditionnel déjeuner des Palmes a eu lieu le 11 décembre à la Gournerie pour le plus grand plaisir d'une quarantaine de convives heureux de se retrouver dans une ambiance détendue. En l'absence d'un environnement musical supprimé pour raison sanitaire, les amopaliens ont pu échanger sereinement et goûter aux joies d'une loterie attendue et largement bénéficiaire de 388 euros ! Un vrai succès comme en attestent les photos prises par nos amis Frion.

Voilà, chers amis amopaliens un aperçu de nos activités pour 2021. Elles montrent la grande vitalité de notre section qui, en dépit d'un contexte sanitaire compliqué, a su entretenir une fois de plus la flamme de nos valeurs associatives.

Guy Renaudeau,
secrétaire-adjoint de l'Amopa 44

Rapport financier

Après avoir détaillé les différents postes, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan de l'année 2021 qui révèle un solde excédentaire.

Les activités de vie associative présentent un solde positif d'environ 850 euros, essentiellement dû au report d'un acompte 2020 reporté sur 2021, et à une activité réduite, du fait des conditions sanitaires.

Quant aux activités d'utilité publique, elles ont engendré un déficit attendu d'environ 440 euros : les ressources ne sont constituées que par les dons reçus ; les frais liés aux différents concours, *Plaisir d'écrire Plaisir de dire, Maths au quotidien, et Arts Plastiques* (en collaboration avec l'ONM) sont assurés principalement par l'Inspection Académique et la Mairie de Nantes. Cette année, nous avons à nouveau subventionné à hauteur de 200 euros l'association des Relais de la Mémoire, organisatrice du CNRD sur le département. D'autre part, notre participation au concours Arts Plastiques s'est élevée à 325 €.

	Produits	Charges	Solde
Activités de Vie associative	13.210,49 €	12.356,90 €	853,59 €
Activités d'Utilité publique	86,11 €	525,00 €	-438,89 €
Solde de l'année 2021	13.296,60 €	12.881,90 €	414,70 €

Suite à cet exercice, l'évolution de la réserve de la section départementale se répartit ainsi :

	31/12/2020	année 2021	31/12/2021
Vie associative	14.501,82 €	853,59 €	15.355,41 €
Utilité publique	0,00 €	-438,89 €	-438,89 €
Réserve au 31 décembre	14.501,82 €	414,70 €	14.916,52 €

Les vérificateurs aux comptes, Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE, ont émis un avis favorable quant à l'exactitude et à la sincérité de ce bilan.

Jean-Pierre CHAUZEIX, trésorier

Votes

Suite à l'exposé de ces rapports, le président Pascal Bichon les soumet au vote de l'assemblée.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à main levée à l'unanimité des votants présents et représentés.

Le compte financier 2021 est approuvé à main levée à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).

Renouvellement du Bureau de la section

Le mandat de trois membres du Bureau de la section de Loire-Atlantique arrivant à échéance, il est procédé à leur renouvellement. Les trois membres étant de nouveau les seuls candidats, le Bureau est renouvelé à l'unanimité des votants par vote à bulletin secret. Après concertation de ses six membres, la répartition des tâches est ainsi établie :

- Président : Pascal BICHON (2019-2023)
- Vice-Présidente : Chr. BLEUNVEN-FOURNIER (2022-2026)
- Secrétaire : Catherine FLÉCHER (2022-2026)
- Secrétaire-adjoint : Guy RENAudeau (2019-2023)
- Trésorier : Jean-Pierre CHAUZEIX (2022-2026)
- Trésorier-adjoint : Pascal MONSELLIER (2019-2023)

Points d'actualité

Le président évoque pour finir la réunion quelques points d'actualité : la cérémonie de remise des prix à la Mairie de Nantes le 31 mars prochain, la sortie en Mayenne du 5 mai, la réunion du jury de concours *Arts plastiques-Arts visuels* le 20 mai, le congrès international de l'AMOPA au Touquet du 20

au 22 mai, le voyage en Italie du Nord du 20 au 27 septembre, la cérémonie de remise des Palmes (probablement pas avant l'automne en raison des retards liés au covid d'abord, puis des élections), enfin la possibilité pour notre section de faire un geste d'aide à la scolarisation des enfants ukrainiens réfugiés dans le département (reste à trouver l'association bénéficiaire).

La remise des prix des Concours de l'AMOPA



En 2020 et 2021, pour cause de contexte sanitaire, les prix des différents concours de l'AMOPA avaient été remis dans les établissements scolaires des élèves lauréats par les membres du Bureau et du Comité de l'AMOPA 44. Cette année, une situation plus normale a permis que la traditionnelle remise des prix en Mairie de Nantes ait lieu.

Le 31 mars, ce sont 56 lauréats provenant de tout le département qui se sont réunis dans la salle Aristide Briand de l'hôtel de ville pour être félicités. Ils ont reçu, outre un diplôme AMOPA, des livres offerts généreusement par la ville de Nantes.

Ils ont été accueillis par Patricia GALEAZZI (directrice académique), Michel COCOTIER (conseiller municipal délégué à la lecture publique, représentant Madame la Maire de Nantes), Pascal BICHON et Christine BLEUVEN-FOURNIER (président et vice-présidente de l'AMOPA 44).

Parmi les lauréats, les travaux de neuf d'entre eux, particulièrement remarquables, ont été envoyés à Paris pour concourir au niveau national.

À l'issue de la cérémonie, un sympathique cocktail offert par la ville de Nantes a réuni les lauréats et leurs familles.



Prochaines activités de la section

- 5 mai 2022 : sortie de printemps en Mayenne (Cossé-le-Vivien et Changé)
- 20 au 22 mai 2022 : congrès international de l'AMOPA au Touquet-Paris-Plage
- 20 au 27 septembre 2022 : voyage en Italie



Le musée Robert Taftin



Le centre de tri de Changé



Le Touquet-Paris-Plage



L'Italie des lacs

Trouvez **comptes rendus détaillés** et galeries de **photos** sur notre site **www.amopa44.fr**